L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 9 FEVRIER 1891. 64ème Année

Dufour & Denoux.
Propriétaires-Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS
LUNDI, 9 FEVRIER 1891.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

France et Italie.

A PROPOS DE LA TRIPOLITAINE.

Nous ne voyons guère—dit la *Liberté* du 24 janvier—l'utilité de l'interpellation que M. Pichon a cru devoir adresser au ministre des affaires étrangères, au sujet des bruits que la presse italienne s'obstine à répandre sur les prétendus desseins agressifs de la France contre la Tripolitaine. A la fin de la dernière session, M. Ribot n'en était expliqué avec une netteté qui ne laissait aucun doute. Il ne pouvait que répéter ce qu'il a déjà dit, et il n'était pas absolument nécessaire de l'obliger à affirmer à tout moment le caractère essentiellement pacifique, ainsi droit que loyal, de notre politique extérieure.

Comme l'a dit fort bien M. Ribot, tous les cabinets européens sont parfaitement renseignés sur notre attitude dans le nord de l'Afrique, et le cabinet italien l'est aussi bien que tous les autres. Si ces officieux, dans un but facile à comprendre et pour entretenir un mouvement d'opinion contraire à la France, se plaisent à mettre journellement en circulation de fausses nouvelles qui nous représentent sans cesse comme prêts à envahir la Tripolitaine, M. Crispi sait fort bien qu'il n'y a pas là un seul mot de vrai, et certes, il se garde bien de demander, à cet égard, la moindre explication au cabinet de Paris. Notre gouvernement a, sur ce point, une attitude trop connue et trop forte, pour se préoccuper des attaques intéressées et systématiques de certaines feuilles italiennes. La presse française, à son tour, n'a rien de mieux à faire, devant l'évidence indiscutable des faits, que de délaisser ces accusations imaginaires et de les livrer sans réserve à la justice de tous les gens de bon sens et de bonne foi.

Néanmoins, si superflue qu'elle fût, l'interpellation de M. Pichon a fourni à M. Ribot l'occasion de réduire une fois de plus à néant les machinations haineuses des ennemis de l'Italie. Il l'a fait avec la finesse, la netteté qui lui valent toujours de si légitimes succès oratoires, et même avec une pointe de spirituelle ironie qui, nous l'espérons, coupera court définitivement à ces manœuvres malveillantes. Rappelant les sentiments de sympathie que M. Crispi a récemment attestés envers la France, il a dit que le premier ministre du roi Humbert devait, à coup sûr, être plus attristé que nous des polémiques toujours hostile de la presse de son pays. A vrai dire, nous doutons un peu que M. Crispi donne raison à cette appréciation diplomatique.

Mais où M. Ribot a replacé très carrément la question sur son véritable terrain, c'est lorsqu'il a affirmé l'accord complet qui existe entre la France et la Turquie en ce qui concerne la Tripolitaine. Il ne faut pas oublier que cette province est une partie intégrante de l'empire ottoman et que le sultan est le seul souverain avec lequel nous avons à nous entendre pour tout ce qui concerne nos rapports et nos intérêts dans ces régions africaines. Si l'on écoutait la presse italienne, il semblerait que nous ne pouvons faire un mouvement sur les frontières sans nous être préalablement combinés avec le cabinet du Quirinal. C'est purement et simplement méconnaître les droits supérieurs de la Porte.

Quant à nous, nous les respectons et les sauvegardons sans réserve. Quand nous avons des mesures préservatrices à prendre pour nous défendre contre les invasions et les rapines des tribus voisines de la Tunisie, c'est à Constantinople et non à Rome que le droit des gens nous commande de nous adresser.

Maintenant, puisque le gouvernement a jugé à propos de s'expliquer une fois de plus à la tribune, nous considérons cette question comme définitivement tranchée et nous espérons que nos confrères d'au-delà des Alpes cesseront désormais des discussions irritantes qui ne sont aussi contraires à la vérité qu'à la justice.

Ils auront la loyauté de reconnaître que ce n'est pas nous qui cherchons à attiser le feu des haines internationales. Personne plus que nous ne désire le rétablissement des bons rapports d'autrefois entre la France et l'Italie, et ce n'est pas notre faute si, au lieu de les renouer par une politique vraiment pacifique et conciliante, nous voyons continuer à les rendre de plus en plus difficiles. L'épreuve qu'ils ont faite de la triple alliance politique où ils se sont engagés, ne leur a rapporté que des mécomptes. Et pourtant les voilà tout prêts à s'engager dans une triple alliance économique qui risque de leur fermer encore plus le marché français, le seul qui pourrait les sauver d'inévitables désastres financiers commerciaux. C'est à ce danger qu'ils devraient songer au lieu d'agiter des fantômes, et de nous attribuer de nouveaux desseins sur la Tripolitaine, où nous n'avons aucune visée.

Nous en vous devoir faire suivre ces observations de la production textuelle du discours, si spirituel et si péremptoire à la fois, prononcé par M. Ribot aux applaudissements de tous les groupes de la Chambre :

J'ai répondu, il y a quelques semaines à une question semblable qui m'était adressée par M. Déroulède.

La réponse que j'ai faite a été entendue non seulement de la France, mais, je puis le dire, de toute l'Europe. Je ne crois pas que le gouvernement ait un mot à y ajouter. [Très bien très bien !]

Tous les cabinets européens sont fixés sur la valeur des bruits qui se répandent j'ai les mentions en de le penser, et, par conséquent, sur le fond même de la question, je n'ai rien à dire parce qu'il n'y a rien à dire. [Très bien ! très bien !]

Quant à cette campagne d'articles de journaux, dont la fréquence et la similitude devraient, en effet, attirer l'attention, c'est peut-être leur faire beaucoup d'honneur que de s'en occuper. (Très bien ! très bien !) Mais si quelqu'un doit se plaindre, du ton de pareils articles, ce n'est pas le gouvernement français, c'est le gouvernement italien. (Nouvelle approbation.)

M. Crispi n'a-t-il pas dit dans un discours qu'on n'a pas oublié, qu'il tenait à l'amitié de la France ? (Mouvements divers.) La France a pour l'Italienne vive et sincère affection. C'est donc avec déplaisir que le gouvernement italien doit voir, j'en suis sûr, ce redoublement d'attaques qui pourraient nuire à cette amitié. (Applaudissements.)

Soyez sûrs, d'ailleurs que toutes ces nouvelles à sensation ne parviennent guère faire leur chemin. Quand on vient dire que 3,000 hommes de troupes françaises se glissent sur la frontière tunisienne vers la Tripolitaine, que nous voulons couper la Tripolitaine du Soudan, que sais-je ? ce sont là de grossières inventions auxquelles personne ne peut ajouter foi. [Très bien ! très bien !]

Ce n'est pas, en tout cas, à Constantinople qu'elles peuvent égarer l'opinion. A aucune époque ses relations avec la France n'ont été plus cordiales. [Très bien ! très bien !]

La présence de tribus nomades à la frontière tunisienne est habituellement faisant naître des incidents incessants. Eh bien, nous sommes convaincus avec la Sublime-Porte, de donner respectivement des instructions au gouverneur général de la Tripolitaine et à notre résident en Tunisie, pour qu'ils se concertent en vue d'éviter toute cause d'incidents de frontière. Depuis plusieurs mois, à la suite de ces instructions, il ne s'en est produit aucun, et nous pouvons compter qu'il ne s'en produira aucun. [Très bien ! très bien !]

Si les attaques du genre de celles que mon ami M. Pichon a signalées se continuent, le mieux est vous en dire, je n'y prête aucune attention. [Très bien ! très bien !]

Grâce à Dieu, ces attaques ne peuvent pas nous atteindre. (Applaudissements), et elles ne pourraient, ce n'est pas au gouvernement français, dont on connaît la droiture et la loyauté que elles arriveraient de nature à faire tort dans l'opinion de l'Europe. [Mouvement et vifs applaudissements.]

Totor pratique la charité à sa manière. Dernièrement, comme il se promenait avec sa famille, un pauvre vient à passer, et demande l'aumône.

Totor, bravement, donne le seul sou qu'il possède. Sa mère le comble d'éloges et l'embrasse.

—Tu trouves que c'est bien, dis, petite mère ?

—Mais certainement, mon chéri.

—Eh bien ! pour ma peine, si tu étais bien gentille, tu me donnerais six sous...

FEUILLETON.

GRAND CŒUR

—PAR—

PAUL D'AIGREMONT.

QUATRIÈME PARTIE.

LA VOIX DU SANG.

(*Suite.*)

M. de Rhodes, subitement décidé, se redressa.

—Tu as raison, dit-il, tu n'es pas une fille comme les autres. Ton caractère exceptionnellement trempé te permet de savoir bien des choses. C'est vrai, Mme d'Argelles t'a empoisonnée, et le docteur lenard t'a sauvée.

—Le docteur l'a soignée, Jacques, dit Laure, doucement, mais c'est vous qui l'avez sauvée tout d'abord en la faisant vomir.

M. de Rhodes très ému, sourit.

—Alors, dit-il, si j'ai eu ce bonheur de la sauver déjà, ce n'est pas pour la laisser mourir, maintenant.

N'ayez pas peur, je suis là, et je veille. Or, j'ai mon plan, laissez-le-moi réaliser.

—Peut-on savoir lequel ? demanda Mme Vallauris.

—Oui. Cette maudite, voyant ses efforts annihilés, ne s'en tiendra pas là. Elle va recommencer, comme le croit Sonriquette.

Si nous l'en empêchons aujourd'hui, ce sera pour plus tard, à coup sûr. Or j'aime mieux que sa tentative ait lieu à présent, où il m'est si facile de la surveiller, peut-être de la surprendre; que dans un autre moment, je ne sais pas où, ni de quelle façon, mais certainement dans des circonstances aussi dangereuses qu'aujourd'hui elles seraient propices.

—Cette perspective me fait frémir. Comment y échapper ?....

—Les liens qui l'unissent à votre fils rendent impossible toute rupture avec elle. Vous avez déjà fait une faute, Laure, en refusant de la lasser veiller cette nuit notre fille. Vous accepterez son offre demain au soir, et moi, dans le cabinet, je ne la quitterai pas des yeux. Veux-tu avoir confiance en ton vieux père, mon enfant ? continua Jacques en s'adressant à sa petite fille.

—Tout ce que tu fais est bien fait, papa, répondit Henjette très calme, et subitement décidée.

—Et vous, chère amie, vous en rapportez vous aussi à moi ?

—Oui, répondit Laure, avec la même expression de suprême confiance qui la faisait rayonner. Je vous aime, vous êtes un ange, et je vous crois.

—Allons lui dire que je l'attends, mon bon Mathieu.

Le comte ouvrit avec précaution la porte qui communiquait chez sa fille, et arrivé dans le cabinet de toilette, il écouta.

Roselin embrassait Henriette, et rassuré sur son état, il prenait congé d'elle.

Dès qu'il fut sorti, M. de Rhodes entra.

—Je me suis juré de n'avoir pas de secrets pour vous désormais, dit-il à Laure; le fils d'Annette Castarède m'apporte des indices touchant la naissance de notre fille ; probablement aussi des preuves de la substitution sur laquelle nous n'avons que des certitudes morales. Venez, c'est en votre présence que je veux tout apprendre.

Mme Vallauris alla mettre les verrous, pour que personne n'entrât chez sa fille en son absence, et elle suivit M. de Rhodes.

Quand ils pénétrèrent tous les deux dans la chambre de Jacques, Michel Castarède, debout, attendait le comte.

M. de Rhodes lui prit la main et la serra.

—Voici la mère de ma fille, lui dit-il en désignant Mme Vallauris, je désire que vous parliez devant elle comme si j'étais seul avec vous, Michel.

C'lui-ci s'inclina.

—Vous êtes mon bienfaiteur, monsieur le comte, dit-il. Et pour prix de votre infinie générosité envers moi, ma mère avait aidé à votre malheur. J'en ai été désespéré lorsque je l'ai appris, vous l'avez vu. Je me suis juré alors, non pas de réparer le mal qui a été fait, il eût fallu pour cela rendre la vie aux morts, et ce n'est pas possible, mais de vous apporter la vérité que vous cherchiez.

—Et vous l'avez cette vérité, Michel ? demanda Jacques frémissant d'anxiété.

—Il faillait un miracle pour cela, si Dieu qui a eu pitié de ma douleur, l'a permis. Pendant son délire, ma mère a parlé. Elle a prononcé le nom d'une sage-femme habitant Agen, Mme Duvigneau.

Qui pouvait-elle être cette sage-femme, sinon celle chez qui Diane de Candales avait dû mettre au monde le fruit de son crime ?

—Et vous l'avez trouvée, Michel ?

—Après des recherches insensées, oui. Dix fois on m'a affirmé qu'elle était morte, dix fois j'ai été sur le point de le croire; mais une force inconnue me poussait sans cesse en avant. Enfin, après avoir couru de ville en village, de contrée en pays, je l'ai découverte au fond d'une petite commune d'Auvergne.

Alors, je lui ai inspiré confiance, et l'argent aidant, elle a parlé.

—Que vous a-t-elle dit ?

—Qu'une jeune femme d'une souveraine beauté et d'une grande famille, évidemment, avait accouché par ses soins dans une maison solitaire des environs d'Agen.

Elle lui était recommandée par un des carmes de l'Ermitage, le Père Théotime. La petite fille qu'elle avait mise au monde avait été confiée d'abord à une nourrice sur laquelle Mme Duvigneau avait été chargée de veiller.

—Comment se faisait appeler cette jeune femme ?

—Mme de Surgères.

—Le nom de la mère de Diane ! Continuez, Michel.

—De plus, elle était soignée par une servante qu'elle appelait Annette, et qui, à plusieurs reprises, dans les moments de suprême émotion, a laissé échapper le nom de "Diane" en s'adressant à la jeune femme.

—Il n'y a pas de doutes possibles. Après ?

—Mme de Surgères a quitté Agen à peine guérie. Elle est allée mécnnoître plusieurs fois avant son départ à l'Ermitage, chez les carmes.

Le Père Théotime ayant été déplacé, elle en a vu un autre, le Père Honorat, je crois.

Trois mois environ après, elle est revenue chercher la petite fille, un soir. Elle en portait une autre avec elle.

Mme de Surgères voulait que la nourrice qui s'était chargée de la première, par conséquent de la sienne, prît l'autre en échange, et l'aidât ainsi à en opérer la substitution.

La femme, qui était honnête et timorée, a fait là-dedans une chose louche, peut-être une mauvaise action, et elle a refusé d'y prêter les mains, sans que des promesses ou même de l'argent comptant aient pu avoir raison de sa résistance.

—Qu'est devenue cette femme ? demanda Laure.

—Elle est morte.

—Tant pis, dit Jacques, je lui eusse donné une fortune pour récompenser son honnêteté.

Qu'a alors décidé Diane ? continua Michel.

—Elle a commencé par retirer sa fille des mains de la nourrice qui lui résistait, et elle a demandé conseil à Mme Duvigneau. Celle-ci lui a indiqué une de ses anciennes connaissances d'Agen, Clémence Foulon, qui retiré à Castelnau-d'Auzan, un petit village du Gers, s'ennuyait, vivait petitement, et accepterait probablement, pour une certaine somme, de se charger de la nouvelle petite fille que Mme de Surgères apportait avec elle.

—Clémence Foulon, originaire de Castelnau-d'Auzan, c'est bien elle, en effet, que nous avons connue rue de la Fontaine-au Roi, à Paris, dit Laure.

—Et c'est Mme Duvigneau qui a fait les démarches auprès de cette femme ? demanda Jacques.

—Non, monsieur le comte, c'est Mme de Surgères elle-même qui a voulu se charger de tout.

Elle a fait plusieurs voyages à Castelnau-d'Auzan, elle a vu Clémence Foulon, en personne, a débattu les conditions avec elle, et lui a remis la somme d'argent que la Foulon exigeait pour se charger de l'enfant.

—Alors, comment Mme Duvigneau a-t-elle su que tout s'était passé ?

—D'une façon très simple. Mme de Surgères, qui était arrivée avec sa servante Annette, celle qui l'avait déjà assistée pendant ses couches, a remis sa petite fille à elle à cette Annette, dès qu'elle l'a eue reprise à la nourrice qui ne voulait pas consentir à la substitution qu'elle demandait.

Annette, le même jour est partie avec cette enfant, pour une destination inconnue; tandis que Mme de Surgères, allant le lendemain à Castelnau-d'Auzan, confiait l'autre, celle qu'elle avait apportée, à Mme Duvigneau, laquelle se chargeait de soigner l'enfant et de la nourrir au biberon tout le temps que durerait l'absence de Mme de Surgères.

Cette absence, soit pour les pourparlers avec Clémence Foulon, soit pour d'autres causes, a duré plus d'un mois.

Au bout de quatre ou cinq semaines environ, en effet, Mme de Surgères est revenue une dernière fois, elle a indemnisé largement Mme Duvigneau de toutes ses dépenses et lui a dit :

—Dans quelques jours, Clémence Foulon viendra chercher l'enfant, remettez-la-lui.

—Avec un mot de vous, a répondu l'accoucheuse.

Mme de Surgères n'a pas fait de difficultés, et a dit :

—Avec un mot de moi, soit.

—Ce qui est arrivé demanda le comte frémissant.

—Absolument.

Au bout d'une semaine, je crois, Mlle Foulon est arrivée en effet, avec une lettre de Mme de Surgères.

—Mon Dieu, murmura Jacques éperdu, en voyant Michel tirer une enveloppe de son portefeuille, est ce que vous l'avez, cette lettre ?....

—Oui, la voilà.

Le comte s'empara du papier que lui tendait Michel.

Il le déplia et lut à haute voix :

"Je prie Mme Duvigneau de remettre "à Mlle Foulon la petite-fille que je lui "ai confiée lors de mon dernier passage "à Agen, et cela ainsi qu'il en a été "convenu entre nous.

"D. DE SURGÈRES."

—Ah ! Dien juste ! s'écria Jacques, c'est son écriture ! Comment elle, si prudente, a-t-elle commis cette faute ?..

—Ce n'est pas tout, continua le fils d'Annette ; Clémence a alors remercié la sage-femme de la bonne aubaine qu'elle venait de faire, et qu'elle lui devait ; néanmoins, elle a ajouté :

"—Je veux bien accepter d'élever cette petite comme la mienne, et je l'aimerai, la pauvre innocente, qui m'apporte une fortune ; mais cependant, je l'ai déclaré à Mme de Surgères, je ne le ferai pas si je dois demeurer sans elle. Alors, je veux consulter mon ancien directeur."

—Qui était ?

—Le Père Théotime. En effet, Clémence se rendit aussitôt à l'Ermitage. Quand elle revint chez Mme Duvigneau, elle lui dit :

"—Le Père Théotime est parti, mais j'ai trouvé son ami, le Père Honorat, qui m'a donné un conseil à sa place.

"—Et ce conseil, demanda la sage-femme, peut-on le connaître ?

"—A peu près. C'est de prendre l'enfant en faisant une déclaration de mon acte.

"—Vous l'avez faite, cette déclaration ?

"—Oui, elle est entre les mains du Père. J'en ferai une autre que je déposerai chez moi à Paris, où je vais m'établir épicière avec l'argent que m'a donné Mme de Surgères. Mon rêve avait toujours été de monter une petite boutique. Moi, j'aurais voulu que ce fût ici à Agen, où je vivais si bien, mais, comme exige que j'aille à Paris, je lui obéis ; car sans cela, il n'y avait rien de fait entre nous.

"Je ne l'ai jamais revue, a continué Mme Duvigneau, on m'a dit qu'elle était morte brûlée dans un incendie, mais voyez le Père Honorat, il aura certainement des détails plus complets que les miens."

—O merci, Michel, merci, mille fois, s'écria Jacques.

Je le verrai, moi, ce religieux, et s'il est honnête homme, il aura pitié de moi et parlera.

—C'est inutile, monsieur le comte, la chose est faite.

—Quoi ? ... Comment ?.... Je ne comprends pas.

—Croyez-vous que si je n'avais pas couru après le Père Honorat, je vous aurais fait attendre si longtemps les renseignements de Mme Duvigneau ?

J'ai su qu'il était à Alger où il se reposait d'extraordinaires fatigues éprouvées dans ses missions, et dans une dure captivité qui s'en est suivie.

Je suis allé auprès de lui....

—A Alger !

—Oui, à Alger ! Qu'est-ce cela, quand il s'agit de vous, monsieur le comte !....

J'ai vu ce carme, je l'ai touché ; mais comme c'est un esprit droit et rigide, il a parlé, sans vouloir toutefois me donner lui-même certains détails. Son caractère religieux ne lui permettait pas d'accuser, m'a-t-il dit.

Quelqu'un coupable que soit notre ennemie, il devait se taire.

—Mon Dieu ! balbutia M. de Rhodes, n'aurai-je donc jamais de preuves palpables, et faudra-t-il éternellement me contenter de preuves morales ?

—Je ne le crois pas. Je suis presque sûr au contraire que vous aurez tout ce que vous désirez.

—Presque sûr ?.... Parlez clairement, Michel, vous me faites mourir.

—Eh bien, le Père Honorat m'a dit textuellement ceci :

"Je suis chargé de deux missions "pour celui qui vous envoie vers moi.

"La première, ô Clémence Foulon ; "la deuxième, d'un grand coupable, le "marquis d'Argelles.

"Si le ne les ai pas remplies plus "tôt, c'est que la première n'avait rien "de défini, et que le deuxième m'avait "demandé de ne parler que le jour où "je serais formellement interrogé par "une personne ayant le droit de le "faire.

"Clémence Foulon a fait une déclaration de ce quelle savait, cette déclaration a été enfermée par elle dans un coffret en fer forgé, qui ne la quittait jamais.

"Quant à M. d'Argelles, il a écrit une "confession très détaillée, et ce papier, "qu'il voulait soustraire à tous les regards, est muré dans le fond d'un placard situé à Argelles, dans la chambre "même qu'il habitait, entre la cheminée "et la fenêtre. L'opération a été faite "pendant une absence de sa femme, par "un maçon que je lui trouvé."

Voilà, continua Michel Castarède, les propres paroles du Père Honorat. Je vous les ai répétées sans y rien changer.

Jacques poussa un cri.

En une subite vision, il venait de se rappeler le geste de Fabien mourant, montrant en effet la cheminée.

—Dès que notre fille sera guérie, dit-il, je courrai à Argelles. Mais le coffret de fer où le trouver ? N'a-t-il pas été perdu dans l'incendie ?

—Non, dit Laure à son tour, je l'ai, on me l'a remis et je l'ai gardé ! Malheureusement, il ne contenait que quatre billets de banque, et des papiers sans importance.

Du reste, je vais aller vous le chercher.

Elle disparut en effet.

Quelques minutes après, elle revenait tenant le coffret à la main.

C'était un objet de fabrication arabe, très ancienne, comme il s'en rencontre souvent dans le nord de l'Espagne et dans le sud-ouest de la France. Les pieds tordus, le couvercle ajouré étaient exquis.

Jacques l'ouvrit et l'examina.

—Il y a un double fond, dit-il, le coffret est trop épais pour qu'il n'en soit pas ainsi. Mais j'en ai vu plusieurs de semblables, j'en possède même deux à Antaraz. Tous leurs mécanismes sont à peu près identiques et partent du même point d'invention. Avec un peu de persévérance, je trouverai le secret de celui-ci.

En effet, après quelques efforts infructueux, Michel ayant eu l'idée d'introduire de l'huile dans toutes les rainures, et petites fausses-clés, un des pieds céda à la pression du comte tandis que dans l'intérieur, le fond se disjoignait des côtés.

Alors, par l'interstice qui s'était produit, on vit un papier apparaître.

Sans même chercher à agrandir complètement cette ouverture, Jacques retira du double fond, non pas un papier mais plusieurs, en deux paquets d'inégales grosseurs.

Le premier, une simple feuille, portait ces mots :

"Agen, Ermitage des Carmes, le 10 "septembre 1865."

"Je déclare qu'une personne se disant "être Mme de Surgères est venue chez "moi, à Castelnau-d'Auzan, me proposer "de la part d'une sage-femme d'Agen, "appelée Mme Duvigneau, d'élever une "petite fille que cette dernière me remettrait.

"Ayant demandé à réfléchir quelques "jours, Mme de Surgères est revenue plusieurs fois, toujours le soir, à l'entrée de la nuit. La dernière, elle m'a remis "dix mille francs, à condition que j'irais "avec l'enfant m'établir à Paris et que je "la ferais passer pour ma fille à moi. J'ai "donné ma parole, mais sur le conseil de "mon confesseur, je déclare que cette petite fille que j'emporte et qui, désormais, "s'appellera Marie Foulon, est celle qui "m'a été remise par Mme Duvigneau au "nom de Mme de Surgères.

"CLÉMENCE FOULON."

La deuxième déclaration était beaucoup plus longue que la première.

La voici :

Paris, 30 mars 1874.

"Voilà longtemps déjà que je me sens "poussée par une force inconnue à écrire "la vérité.

"Il me semble que quelque grand danger menace l'enfant que j'élève et à laquelle je me suis attachée comme si elle était à moi. Qui sait si ces lignes ne lui "seront pas quelque jour utiles ?

"Dans tous les cas, ma conscience me "dit de le faire : je lui obéis.

"Donc voici les choses, telles qu'elles "sont, je le jure sur mon salut éternel.

"Après avoir reçu, le dix mille francs "de Mme de Surgères, je me suis établie "épicière rue de la Fontaine-au-Roi. J'ai "dit aux braves gens du quartier que "j'étais veuve et que la petite Marie était "à moi.

"Personne n'a douté de ma parole, et "j'ai conquis aussi bien l'estime et l'affection de tous.

"Le commerce me donne pas fort, mais "j'ai trouvé bien, elle est bonne et "aimée de toute sorte. Elle est intelligentielle, et je me félicite de tout mon cœur de l'avoir adoptée. Malgré les affaires difficiles, je serais la plus heureuse des femmes, si je n'avais à mon pauvre petit horizon un point bien noir et d'où, hélas ! "j'ai bien peur que la foudre ne sorte quelque jour, pour nous écraser l'une on l'autre, peut être toutes les deux.

"Marie grandissait, elle m'aimait, moi "j'avais presque oublié que je ne l'avais pas mise au monde, quand un jour, on pleinté un soir, il y a bientôt trois ans de cela, Mme de Surgères, subitement est arrivée.

"Comment a-t-elle découvert mon adresse que personne ne connaît ?

"J'ai pensé aussitôt que j'eusse dû changer de nom, en m'établissant.... Il était trop tard....

"En la revoyant, en effet, j'ai éprouvé un coup épouvantable : jamais non jamais sur mon âme, je n'ai vu d'aussi mauvais yeux, un visage si terrible et si décidé.

"Je viens chercher l'enfant, dit-elle. Vous allez me la remettre.

"Jamais, ai-je répondu instinctivement, sans vouloir parler.

"Une scène affreuse s'en est suivie.

"Poussée par je ne sais quelle force inconnue, j'ai fini par dire :

"Si vous l'exigez, je la remettrai, mais au commissaire de police de mon quartier, avec l'explication de ce qui "s'est passé autrefois entre nous, pas autrement.

"Mme de Surgères est devenue à ces mots si pâle, si pâle, que j'ai été, plus que jamais, confirmée dans l'idée qu'elle voulait faire un mauvais coup.

"Alors, la pensée de la suivre pour savoir qui elle était m'est venue. Aussitôt qu'elle a été partie, j'ai fermé la boutique à clef et j'ai couru sur ses pas. Je l'ai retrouvée elle arrivant au faubourg du Temple. A quelques mètres plus bas, un coupé noir l'attendait. Je ne suis pas bien grosse et je suis encore très leste, malgré la cinquantaine qui approche ; aussi, pendant qu'elle refermait la portière, me suis-je vivement accrochée aux ressorts de derrière. Il faisait nuit, heureusement nuit noire, et si les sergents de ville m'ont vue ils n'ont rien dit, et je suis arrivée ainsi rue de la Chaise où j'ai dégringolé de mon bizarre siège au moment où la porte d'un très bel hôtel s'ouvrait devant la voiture de Mme de Surgères.

"J'avais remarqué la porte ; le lendemain je suis revenue. Mme de Surgères, au même instant, est sortie en landau déconvert.

"Je n'ai eu que le temps de me dissimuler sous une porte cochère, faisant semblant de renouer le cordon de mon soulier.

"La concierge de cette maison causait au seuil, avec une autre personne. Toutes les deux vantaient l'attelage qui était superbe.

"—La femme encore plus, dis-je au hasard. Est elle du quartier ?

"—Elle demeure là, vis-à-vis, dit la concierge, à l'hôtel de Candales.

"—Et elle s'appelle ?

"—La marquise d'Argelles.

"J'étais fixée, Mme de Surgères était un nom d'emprunt.

"Bientôt la marquise revint à la charge, et toutes menaces devinrent si effrayantes que perdant le tête et ne sachant plus que décider ou que faire, je résolus de m'adresser au marquis d'Argelles. J'avais pris des renseignements sur son compte, je savais que c'était un homme très doux, très honnête....Que pouvait il arriver après tout ? Evidemment la petite Marie n'était pas la fille de Mme d'Argelles, alors je ne la compromettrait pas !.... Du reste, je n'allais pas si loin. Affolée d'angoisse et de peur, je ne voyais que M. d'Argelles capable de protéger l'enfant que j'adore ; j'allai à lui.

"A tout hasard, un jour, je me rendis rue de la Chaise. Je demandai Mme d'Argelles, elle était sortie.

"Et comme j'insistais, n'ayant pas l'air de croire ce qu'on me disait, on me conduisit au marquis.

"Quelle entrevue !.... Quelle émotion éprouvée par ce malheureux !.... Et cependant je ne lui ai rien appris, car il m'a dit :

"Ah ! c'est vous qui l'élevez, cette malheureuse enfant ?.... Comment est-elle ?....

"Et quand je lui ai eu raconté comment

X

LA NUIT TERRIBLE.

Le soir même, sans vouloir ni se reposer, ni attendre, Michel Castarède partait pour le château d'Argelles.

Quelques heures après le moment où il prenait à la gare d'Orléans le rapide de Bordeaux, Diane s'installait au chevet d'Henriette Vallauris.

Jacques de Rhodes l'avait exigé ainsi. Il ne pouvait plus demeurer dans l'état d'anxiété où il était, avec cette épouvantable épée de Damoclès suspendue sur sa tête, il voulait en finir.

Mais quelles résistances n'avait il pas éprouvées de la part de Laure d'abord, de Maurice ensuite, mis forcément au courant de la situation, et même de Sonriquette ?....

—S'il allait lui arriver malheur ! disaient la mère et le fils, le cœur serré par de mortelles alarmes.

—Je serait là, derrière la draperie à demi abaissée du cabinet de toilette, et je ne les quitterai des yeux ni l'une ni l'autre, répondait M. de Rhodes.

—Et si, vous devinant, vous presentant, par quelque miracle d'intuition souveraine, cette infernale créature tue notre Sourriquette d'un coup de poignard avant que vous ayez pu franchir les quelques pas qui vous séparent d'elle ? dit Maurice à sa sœur au front.

Jacques montra le ciel.

—Dieu nous protégera, dit-il, comptez sur lui.

Il fallait se soumettre à son implacable volonté.

La mère et le fils, réfugiés dans la chambre de Jacques, voulurent néanmoins rester ainsi près que possible, fous d'anxiété tous les deux.

M. de Rhodes, un revolver à la main, disimulé dans le coin du cabinet de toilette, attendait, prêt à abattre Diane d'un coup de feu, si la crainte de Maurice se réalisait et si se voyant découverte elle faisait mine de substituer le couteau au poison.

Mais quel d'angoisses dans son cœur paternel....

Au dernier moment que d'hésitations dans son esprit, que de défaillances dans sa volonté !....

L'épreuve ne tenterait-elle pas Dieu lui-même, et n'allait-elle pas aboutir à quelque nouvelle catastrophe ?....

Et cette pauvre Sourriquette, encore si affaibie, si agonisante même, c'est-elle sans sa force et son édergie ordinaire, que de frayeurs et de transes pour elle !....

La malheureuse enfant, sous ses paupières mi closes, voyait en effet sa mortelle et implacable ennemie assise à une si faible distance d'elle, que Diane tou chait presque le pied de son lit.... elle distinguait son visage dur, terrible, que nulle expression hypocrite ne voilait, car la marquise croyait sa victime endormie....

Et dans l'affolement de la nuit silencieuse, dans la solitude qui l'environnait, au milieu des battements désordonnés de son cœur terrorisé, Sourriquette se demandait comme Laure, comme Maurice, si Jacques allait avoir la puissance de la sauver.

A chaque mouvement de Diane, à chaque craquement de meuble, un froid mortel prenait la pauvrette des pieds à la tête, de grands frissons la secouaient, tout ses membres se raidissaient, tandis qu'on voilé passait sur ses yeux.

Déjà, la corne des tramways s'était tue depuis longtemps ; nul roulement de voiture ne se faisait plus entendre ; les bruits de Paris qui s'amuse ou qui travaille s'étaient éteints, sans que le renouvellement de vie qui se produit avec les premières voitures des maraîchers ait encore recommencé.

Deux heures sonnèrent à la grande horloge de l'usine.

Diane examina Henriette, sans bouger de sa place.

La jeune fille, les paupières presque abaissées, semblait dormir.

La marquise se leva, avec les mouvements lents et d'une ombre, et de même pas de velours que doivent avoir les fantômes, elle s'approcha d'une table sur laquelle dans une veilleuse aux clarté douces, reposait la tasse de nétiasé étiquetée de ses réveils la malade portait à ses lèvres.

Elle en versa dans son corsage, et au moment d'en tirer la liqueur mortelle, Diane, comme si cette diabolique intention que redoutait tant Laure, l'eut en effet avertie, regarde autour d'elle.

La grande chambre à demi éclairée par les lueurs des lampes de nuit, était tranquille et douce, presque heureuse, mais à coup sûr pleine de calme et de paix.

Dans son lit, plus que jamais, Mlle Vallauris paraissait reposer profondément.

En la regardant, Diane eut une nouvelle impression de haine plus résolue que jamais.

Puis, d'un mouvement rapide, très décidé, elle tira de sa robe la fiole plate à demi pleine de la fameuse liqueur verte, fabriquée à Argelles, elle la déboucha.... et, sans un tremblement dans la main, sans une hésitation dans ses terribles yeux sombres, elle en versa le contenu dans la tasse qui s'attiédissait au-dessus de la veilleuse.

Mais elle n'avait pas terminé sa besogne, la petite bouteille n'était pas encore complètement vidée, qu'un cri de douleur et de rage s'échappait de son lit, tandis que les lueurs de la folie envahissaient son cerveau frappé d'épouvante.

En effet, Jacques de Rhodes, subitement disposé devant elle, saisissait sa main, cette main criminelle qui tenait encore la fiole, et la broyait dans ses doigts redoutables à force de fer.

—Ah ! misérable empoisonneuse, assassin, tueuse de tous les miens, je t'y prends enfin !....

Protestez, nier, mentir encore ?.... Il n'y avait plus moyen....

Cependant, la subite intelligence de la marquise s'était réveillée de la torpeur accidentelle, où la subite apparition du comte l'avait un instant plongée ; d'un geste brusque, elle essaya de renverser par terre la veilleuse et la tisane empoisonnée qu'elle contenait.

Jacques la devina, et prenant Diane à bras le corps la traîna au milieu de la chambre.

—Ne bouge pas ou je t'écrase, murmura-t-il, en la tenant immobile et impuissante, dans une étreinte qui la meurtrissait.

En même temps, Laure et Maurice apparaissaient à l'entrée du cabinet de toilette.

—Venez ! dit le comte, venez constater le crime de cette misérable, et aidez-moi, monsieur Vallauris, à la garrotter solidement, afin qu'elle sente bien qu'elle est à notre merci, maintenant.

Vous, madame, continua-t-il, en s'adressant à Laure, prenez le contenu de cette tasse, qui est là, sur la table de nuit de votre fille, et serrez le précieusement. C'est la preuve du crime de cette épouvantable créature ; celle que nous allons déposer au Parquet de Paris dès qu'il fera jour.

Le Parquet de Paris !....

A ces mots, Diane, dont le hautain visage pâlissait pas encore amolli, tomba à genoux.

—Grâce ! murmura-t-elle. Je me tuerai, si vous le voulez, mais ne me perdez pas, ne me déshonorez pas !

Avec une impudeur dont elle seule était capable, elle ajouta :

—Mon parrain, je vous le demande au nom de votre petite-fille que j'ai élevée !

Il la repoussa si violemment du pied que Diane alla rouler à quelques pas.

—Misérable, balbutia-t-il suffoqué d'indignation, tu oses encore mentir et duper, et parler de la tendresse, aussi infâme, aussi traître, aussi perverse que toi-même !

Mais tu sais bien que ma petite-fille, à moi, la fille de Marguerite, la seule vraie et légitime, c'est celle-là, celle qui est dans ce lit, qui a failli mourir du poison que tu lui as déjà donné.... Et si tu allais achever ton œuvre, tout à l'heure, c'est parce que tu n'as plus de doutes, et que tu se convaincue, également sans le pouvoir nier, que j'ai tout découvert.

Elle se releva.

—Ce n'est pas vrai, dit-elle. Inès est votre petite-fille légitime, l'enfant de Marguerite et de Fabien. Tout le reste est une imagination dont on n'a pas de preuves, et que personne ne croira.

—Pas de preuves !.... En es-tu aussi sûre que cela, empoisonneuse !....

Devant le regard calme et énergique de Jacques, un trouble épouvantable envahit Mme d'Argelles.

M. de Rhodes continua :

—Mme Duvigneau n'est pas morte....

On l'a retrouvée et elle a parlé.

—Elle a menti !....

—Elle a fait plus que parler, elle nous a remis une lettre signée : D. de Surgères, dont l'écriture ne peut se nier.

—Bien des écritures se ressembl